

Assemblée Générale EELV

Basse-Normandie / Haute-Normandie

Samedi 20 juin 2015 – Oully-le-Vicomte

Cette campagne se doit de mobiliser d'abord l'ensemble de notre mouvement, dans un esprit de coopération et dans la ligne d'autonomie totale que nous avons choisie au Havre.

C'est dans cet esprit, nous devons constituer un Comité de campagne et une liste représentative de l'ensemble du territoire normand et des diversités sociales et citoyennes. Toutes les décisions prises devront l'être dans le respect des instances légitimes de notre mouvement qui sont (dans l'attente de notre fusion à l'été 2016) les deux CPR et les BER haute et basse normandie.

C'est pour acter les grandes lignes de cette démarche que nous vous proposons :

Les adhérents EELV de Haute et de Basse Normandie, réunis le 20 juin 2015 décident:

- **Le scénario de candidatures adopté ce jour devra être complété dans le souci d'aboutir à une liste représentative de l'ensemble du territoire normand et des diversités sociales et citoyennes autant que possible. Le mandat de la CER est prolongé pour faire des propositions relatives aux places des candidatures déjà exprimées lors du vote par correspondance.**
- **Les places d'ouverture sur cette liste, qui ne devront pas mettre en cause les équilibres de territoire et de diversité énoncés précédemment, seront validées par au moins 75% des membres présents des deux CPR haut et bas-normands (y compris s'ils ne sont pas réunis physiquement ensemble).**
- **Une AG devra valider l'ensemble des listes.**
- **Un Comité de campagne est mis en place autour de notre tête de liste régionale. Il sera composé, outre celle-ci, des directeur et directeur-adjoint de campagne, des 7 premiers candidats éligibles (cf. scénario) et des deux Secrétaires Régionaux (Hte et Basse Normandie). Ce comité pourra solliciter tous les concours utiles.**
- **Toute fusion éventuelle entre les deux tours devra être validée par les instances du mouvement. Elle devra se faire en respectant l'ordre d'éligibilité et l'ordonnancement des listes EELV du premier tour en tenant compte de la règle de la parité. Aucune "remontée" de candidature ne pourra intervenir à cette occasion.**